

Le 2 septembre 2014

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

L'assemblée régulière du conseil municipal de la Municipalité de Stanbridge East s'est tenue à l'Hôtel de Ville, 12, rue Maple, Stanbridge East, Québec, le mardi 2 septembre 2014 à 19 h.

PRÉSENCES

Monsieur le maire, Greg Vaughan, et les conseillers : François Reid, Agnes Wightman, Robert Deschamps, Robert Young, Barbara Bellingham et Ron Stewart, tous formant quorum sous la présidence du maire.

Nicole Blinn, directrice générale est aussi présente.

ABSENCE

Aucune

14-09-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart appuyé par la conseillère Agnes Wightman, et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en ajoutant le sujet suivant :

13a) Proposition de règlement pour l'utilisation des ordinateurs réservés au public à la bibliothèque Denise-Larocque-Duhamel

14-09-02 PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par la conseillère Barbara Bellingham et résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée régulière, tenue le 4 août 2014, soit adopté.

14-09-03 PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Deschamps, et résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée spéciale, tenue le 20 août 2014, soit adopté.

EN FAVEUR : Les conseillers, Robert Young, Agnes Wightman, Barbara Bellingham, Ron Stewart et Robert Deschamps
CONTRE : Le conseiller François Reid

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

14-09-04 COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par la conseillère Agnes Wightman, et résolu que les comptes *extraordinaires et les comptes réguliers qui suivent soient payés :

SALAIRES PAYÉS EN SEPTEMBRE 2014

Total des salaires : \$ 9 813.33

CHÈQUE FOURNISSEUR NO

0998	Peter Beaucage	Entr.gazon -août	691.67
0999*	Missisquoi Museum	Don Festival	100.00
1000	Axion		197.05
1001	Bell Canada		406.72
1002	Bell Mobilité		23.69
1003	Laurian Bouchard	Remb. Dép.Biblio	53.06
1004	Bureau en Gros	Produit de bureau	298.52
1005*	Carrière Dunham	Travaux caserne	1 251.14
1006	Concassage Pelletier Inc.	Pierre 0 – ¾	139.55
1007	CT Copieur	Imprimante	161.42
1008	Dépanneur Bedford	Essence service incendie	219.85
1009	Dépanneur Stanbridge East		42.76
1010*	Excavation Giroux Inc.	Travaux caserne	4 660.80
1011	Exova		113.83
1012	Fédération Québécoise des Mun		33.59
1013*	Luke Girard	Travaux fossé / Baker	2 765.15
1014	Hydro Québec		2 703.05
1015	Indigo	Biblio	26.88
1016*	Fondations La Roche & Fils Inc.	Travaux caserne	8 185.94
1017	Librairie Moderne	Biblio	310.22
1018	Stéphane Matte	Rép. ordinateur adm.	30.00
1019	Pièces d'auto St. Jean Inc.	Pièces Service Incendie	106.65
1020*	Plomberie Claude Boulet	Travaux caserne	229.68
1021	Postes Canada	Winter classic	51.92
1022	Premier Tech Aqua		11 35.38
1023	Chauffage P. Gosselin Inc.		305.68
1024*	Rhicard Excavation & Transport	Culvert (ch. Ross)	3 069.83
1025	R.I.E.D.S.B.M.		2 962.98
1026	Rona Levesque		156.01
1027	Récupération 2000 Inc.		5 318.34
1028*	Seney Électrique Inc.	Usine	1 026.08
1029*	Service Sanitaire G. Campbell	Vidange usine + 12 fosses	3 543.53
1030	Signo tech	Panneau	18.34
1031	Telus Mobilité		142.35
1032	Toilette Portatives Sanibert		275.94
1033*	Ville de Dunham	Aide mutuel	183.84
1034	Peter Beaucage	Entretien gazon	225.00
1035	Nicole Blinn	Petite caisse	14.25
1036	CIBC Visa		14.79
1037	Communication Plus		195.23
1038	Country Living	Biblio	29.97
1039	Elle Québec	Biblio	26.39
1040	Exova		85.08
1041	Hydro – Québec		673.40
1042	Info – Page		191.78
1043	Real Simple	Biblio	35.94
1044*	Services Sanitaires G.Campbell	66 X fosses	11 686.06
1045	Télé-page		163.02
1046	Postes canada	Timbres	293.19
1047*	Pavage Maski Inc.	Retenu de garanti	6 729.25
1048	Timmy Beaucage	Ent. gazon garage mun.	288.00
1049*	Stanbridge EastSportsAssociation	2 ^e versement subvention	5000.00

14-09-05

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS RÈGLEMENT NO 413-1

Avis de motion ayant été donné à une assemblée antérieure, et après les délais nécessaires, il est proposé par le conseiller Robert Deschamps, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu d'adopter le règlement no 413-1 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus.

RAPPORT VÉRIFICATEUR

Présentation par le vérificateur M Denis Paré C.A, sur l'état financier 2013.

14-09-06

ÉTATS FINANCIERS 2013 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Robert Deschamps, et résolu d'accepter le Rapport financier 2013 et le Rapport du vérificateur externe, tel que préparé par Monsieur Denis Paré, C.A.

14-09-07

DÉROGATION MINEURE #14-072 / GUY CREVIER 178, CH RIDGE

CONSIDÉRANT

la demande de dérogation mineure # 14-072 déposée par M Guy Crevier pour autoriser la construction d'un huitième bâtiment accessoire alors que le règlement autorise un maximum de trois bâtiments accessoires.

CONSIDÉRANT QUE

le comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil municipal que la demande de dérogation mineure no 14-072 soit accordée compte tenu des faits suivants :

- Le terrain est situé en zone agricole;
- La superficie de terrain autorisée à des fins résidentielles est de 8000m² ;
- La plus proche résidence se trouve à plus de 65m de l'abri projeté;
- L'abri sera implanté à 30m du chemin;
- Le pourcentage d'occupation du sol pour les huit bâtiments accessoires est de 2.52% alors que le pourcentage maximal autorisée est de 15%;
- La dérogation ne crée pas de préjudice aux immeubles voisins.

CONSIDÉRANT QUE

la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par le conseiller Robert Deschamps, et résolu:

- d'accepter la demande de dérogation mineure demandée afin d'autoriser un huitième bâtiment accessoire au 178 chemin Ridge.

14-09-08

DONS-FESTIVAL DE LA TARTE AUX POMMES

***Le conseiller François Reid déclare son intérêt personnel et se retire de la discussion et le vote de ce point.**

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseillère Barbara Bellingham, et résolu de contribuer un montant de \$100.00 au Musée Missisquoi pour l'occasion du 32^e festival de la tarte aux pommes.

14-09-09

AUTORISATION À SIGNER LES CONTRATS DE VENTE NOTARIÉ-LOTS RUE KEMP

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu que le conseil municipal autorise le maire Greg Vaughan et la directrice générale Nicole Blinn à signer tous les documents nécessaires pour la vente des lots no 3343, 3344 et 3345 sur la rue Kemp.

14-09-10

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'EXPLOITATION - RÉSEAU BIBLIO

Il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Robert Deschamps et résolu d'autoriser le maire, Greg Vaughan, et la directrice générale, Nicole Blinn, à signer la convention d'exploitation avec le Centre Régional de Services aux Bibliothèques Publiques de la Montérégie Inc. pour l'exploitation d'un système informatique modulé pour la bibliothèque affiliée SIMB@. La nouvelle convention sera de trois ans et prendra fin le 31 décembre 2017.

14-09-11

UTILISATION DES ORDINATEURS RÉSERVÉS AU PUBLIC À LA BIBLIOTHÈQUE DENISE-LAROCQUE-DUHAMEL

Il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par la conseillère Agnes Wightman et résolu le suivant;

- Pour utiliser les ordinateurs de la bibliothèque réservés au public il faut être membre en règle de la bibliothèque Denise-Larocque-Duhamel.
- Les utilisateurs doivent toujours demander le mot de passe et obtenir la permission des préposés aux prêts avant d'utiliser les ordinateurs.
- Le temps d'utilisation des ordinateurs peut être restreint à une heure si la demande est trop forte (plus de 3 personnes désirant utiliser des ordinateurs différents).
- Le nombre de personnes pouvant utiliser le réseau Wi-Fi n'est pas limité.
- Les utilisateurs seront avertis 5 minutes avant la fermeture de la bibliothèque de se préparer à libérer les ordinateurs.
- L'utilisation illicite du réseau est interdite : le terme « utilisation illicite » désigne toute consultation d'un site contenant des informations de nature haineuse, indécente, pornographique ou illégale.
- La politesse, un langage décent, le respect de la vie privée et la confidentialité du courrier électronique sont de mise en tout temps.
- L'utilisateur ne doit en aucun temps importer et installer (« download ») un logiciel (« shareware ou freeware ») étant donné les risques d'infection par virus électronique.
- Tout acte de vandalisme entraînera l'annulation du privilège d'accéder au réseau, des sanctions disciplinaires et une obligation de payer pour les coûts de remise en état des ordinateurs, logiciels ou périphériques.
- L'utilisation du réseau à des fins commerciales est interdite.
- La personne responsable de la surveillance de l'utilisation du réseau a le droit d'en interdire l'accès à un utilisateur si elle juge que ce dernier n'agit pas conformément à l'esprit pour lequel l'accès à INTERNET est prévu.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 50.

Nicole Blinn, Directrice générale

Greg Vaughan, Maire